**Aspects légaux de la profession**

**310-5Z3-R1**

**Travail : 15%**

Objet :

Présentation orale sur un aspect légal (criminel, civil), en lien avec un domaine de la technique informatique, trouvé à partir d’une actualité datant de la dernière année (**1er septembre 2023**).

Consignes :

À partir d'une actualité (nationale (Canada)), vous devez :

* Expliquer l’actualité pour mettre en contexte l’auditoire;
* Trouver une législation (loi ou règlement (criminelle, civil ou interne) en lien avec la nouvelle et faire une introduction de celle loi.
* Terminer avec l'explication d'un enjeu ou d'une réflexion à avoir sur ce sujet qui mériterait d'approfondir le sujet et en quoi il impactera votre future profession en informatique.

**N.B. L’actualité et la législation concernée doivent toucher le domaine criminel, civil, éthique ou les politiques d’entreprise. Ces domaines sont en lien avec les éléments de compétences du plan de cours.**

Durée :

* Présentation d’une durée de 10 minutes. Elle peut être faite de façon magistrale ou peut être préenregistré (visuelle et sonore). Dans les deux cas, elle sera présentée devant le groupe.

Support :

* La présentation visuelle devra être diffusée à partir d'un support visuel (ex. : PowerPoint, Prezi, etc.) et contenir les références des éléments présentés. Elle devra être remise AVANT 08H00 le jour de votre présentation.

L'évaluation sera effectuée à partir des éléments suivants :

- Maitrise du sujet

- Capacité à vulgariser l’information et la communication

- Sujet pertinent et en lien avec les notions apprises lors du cours.

- Respect des consignes (temps, support, législation, horaire, etc.)

- Innovation et créativité.

**L’horaire des présentations doit être respectée. Toute absence ou retard entrainera une pénalité de points.**